

TRAMWAY LE MANS - T2

Le Mans (72)



Client : SEM TRANSAMO - LE MANS METROPOLE

Mandataire : SCE

Partenaire(s) : OBERMEYER - AUP

Calendrier : 2011 - 2014

Missions réalisées

- Maîtrise d'œuvre complète
- Direction de projet
- OPC/Synthèse
- Sécurité des transports guidés
- Coordination concessionnaires
- Administration des serveurs de données
- Pilotage des essais
- Dossiers réglementaires

Informations clés

- 3,4 km de Plateforme Tramway
- 7 km de voirie associée
- 18 carrefours
- 7 stations
- Ouvrages d'art : 1 trémie cadre 60 ml
- Création d'un débranchement sur la ligne T1
- Réaménagement de places emblématiques de la Ville du Mans : place des Jacobins, place du Jet d'eau, ...

Description du projet

L'opération concerne la création d'une nouvelle ligne de tramway depuis la place Aristide Briand (commune du Mans) par débranchement sur la première ligne du réseau actuel de tramway jusqu'au quartier des Hauts de Couaines (limite entre les communes du Mans et de Couaines). La longueur du projet atteint 3.4 km

Caractéristiques de la mission

Assurant la maîtrise d'œuvre du projet du tramway, du réaménagement des places et du BHNS, le groupement SCE (mandataire), AUP (architecte-urbaniste) et OBERMEYER (ingénierie ferroviaire), a pu proposer une approche globale de l'organisation, de la planification et de la coordination des chantiers, afin de gérer au mieux les interfaces entre les travaux, tout en respectant un calendrier très contraint de l'opération en interface avec de nombreux projets connexe (espace culturel Jacobin en particulier).

L'insertion « en douceur » de la ligne dans chaque quartier était un vrai challenge pour l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Il s'agissait de :

- Prendre en compte les contraintes techniques du tramway et les **contraintes de circulation et de desserte** à maintenir tout au long des travaux ;
- De **valoriser les espaces traversés** en donnant une cohérence globale aux aménagements réalisés sur l'ensemble de la ligne (mobilier, matériaux, végétaux, éclairage...);
- De rester attentifs à la **préservation de l'activité** et de l'espace urbain existant.

Sur le plan de l'innovation, il faut relever la réalisation du débranchement de la ligne T2 depuis la ligne T1 par une zone de manœuvre simplifiée gérée par signalisation lumineuse de trafic.

SCE a ainsi été impliquée dans l'ensemble des missions suivantes :

- Direction de projet ;
- Maîtrise d'œuvre conception :
 - Conception des aménagements urbains en collaboration avec l'architecte-urbaniste AUP ;
 - VRD ;
 - SLT (avec sous-traitant) ;
 - Eclairages publics ;
 - Aménagements paysagers y compris le gazon de plateforme ;
 - Ouvrages d'arts (mur de soutènement, trémie d'accès à un parking souterrain).

- Maîtrise d'œuvre réalisation **de l'ensemble des travaux** y compris les systèmes : voie ferrée, multitubulaire, courants faibles (SAEIV), courants forts (LAC et sous-stations) ;
- OPC / Synthèse ;
- Coordination concessionnaires ;
- Sécurité des transports guidés : élaboration des dossiers de sécurité ;
- Administration de la GED ;
- Pilotage des essais ;
- Assistance à la communication et à l'information du public ;
- Dossiers de subvention ;
- Dossiers réglementaires (Etude d'impact, Dossier DUP) ;
- AMO pour la passation et la gestion des marchés de premiers rangs (Topographie, Géotechnique, contrôle extérieur des travaux).